

OPEN GOLF POCKET – GOLF OUEST PROVENCE MIRAMAS

16 – 17 SEPTEMBRE 2023

Règlement de l'épreuve

Participants

Compétition ouverte à tous les joueurs licenciés FFG ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

Le Choix est donné aux participants de jouer l'un ou 2 jours,
(seul le meilleur score des 2 jours sera retenu pour les participants des 2 journées)

Compétition adultes

Cette compétition aura lieu sur 1 parcours : Sur le parcours 18 trous du Golf Ouest Provence Miramas :

- Départs échelonnés le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2023 par groupes de 3 joueurs
- Formule de jeu : Stableford individuel
- Séries :

1ère série Messieurs de 0,1 à 12,4 départ blanc

2ème série Messieurs de 12,5 à 24,4 départ jaune

3ème série Messieurs de 24,5 à 35,9 départ jaune

4ème série Messieurs de 36 à nc départ jaune

1ère série Dames de 0,1 à 18,4 départ bleu

2ème série Dames de 18,5 à nc départ rouge

- Deux concours de précision mixte sur les trous n° 11 et 14

- Parties établis par le Golf Ouest Provence Miramas.

Information horaires à l'accueil du golf la veille pour les départs échelonnés.

Règles

Les règles locales du parcours sont applicables.

Seuls les instruments de mesure donnant uniquement la distance sont autorisés ainsi que les voiturettes.

En cas d'égalité le départage se fera sur la règle des 9, 6, 3 et dernier trou.

Les joueurs et leurs marqueurs sont conjointement responsables des scores enregistrés. En cas de fraude avérée, le joueur sera disqualifié.

Les commissaires de parcours auront la possibilité après 2 avertissements verbaux restés sans succès, de pénaliser de 2 coups de pénalités chaque joueur pour jeu lent. Les joueurs retardés par une partie lente ne seront pas pénalisés.

Price list / LE BRUT PRIME LE NET

- Du 1^{er} au 2ème score Brut de la compétition adulte **Messieurs**,
- Du 1^{er} au 2ème score Net 1ere serie de la compétition adulte **Messieurs**,
- Du 1^{er} au 3ème score Net 2eme serie de la compétition adulte **Messieurs**,
- Du 1^{er} au 3ème score Net 3eme serie de la compétition adulte **Messieurs**,
- Du 1^{er} au 3ème score Net 4eme serie de la compétition adulte **Messieurs**,
- Du 1^{er} score Brut de la compétition adulte **Dames**,
- Du 1^{er} au 3ème score Net 1ere série de la compétition adulte **Dames**,
- Du 1^{er} au 3ème score Net 2ème série de la compétition adulte **Dames**,
- Du 1^{er} score Net de la compétition **Senior 2** Mixte toutes series confondues
- Du 1^{er} CONCOURS DE PRECISION MIXTE TROU N°11,
- Du 1^{er} CONCOURS DE PRECISION MIXTE TROU N°14,

La remise des prix aura lieu le DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023 à 18h30.

La présence personnelle est obligatoire pour recevoir son prix.

Prix spéciaux

Un tirage au sort sera effectué pour les participants de la compétition. Les vainqueurs des différents prix n'en seront pas exclus pour le gros lot. Les absents en seront exclus.

Un concours d'approche gratuit avec 2 balles mousse sera organisé à partir de 16h30

pour les participants de la compétition. Les vainqueurs des différents prix n'en seront pas exclus pour le lot. Les absents en seront exclus.

Un concours de putting gratuit avec 1 balle sera organisé à partir de 16h00 pour les participants de la compétition. Les vainqueurs des différents prix n'en seront pas exclus pour le lot. Les absents en seront exclus.

Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement à l'accueil du Golf : 04 90 585655 – www.golfouestprovencemiramas.fr

Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Toute contestation (ou litige) devra être transmise au Comité de l'épreuve le jour même de la compétition. Le Comité prendra, après examen, la décision qu'il jugera la mieux adaptée. Cette décision ne pourra être contestée ou mise en cause par le (ou les) joueurs concernés.

Le Comité de l'épreuve sera constitué de : Madame Michele Martino, Messieurs Olivier Legret et Yann Victoria